

## SUITE A LA TEMPETE DE NOVEMBRE 2011

### Lettre de l' ASPRI au président du département de l'Hérault

Palavas le 30 Novembre 2011

Monsieur le Président,

Fin octobre et début novembre 2011, après plusieurs jours de tempête à la mer avec des pointes de vent du sud à plus de 100 km/h, les portes de Carnon n'ont pas été fermées.

Apprenant l'évacuation d'habitants des cabanes du Salaison menacés par la montée de l'Or, les habitants des cabanes de Pérols et de Carnon, très inquiets, ont téléphoné aux pompiers pour faire fermer la porte de Carnon. Ceux-ci sont intervenus efficacement et rapidement le vendredi 4 novembre vers 20 h 45.

**Pourtant le cahier des charges du fonctionnement de la porte est explicite.** Celles-ci doivent être fermées tempête à la mer et annoncées dès que le courant entrant atteint une certaine vitesse. Ce cahier des charges remis à jour tous les trois ans intéresse les habitants, y compris des cabanes du salaison mais aussi les pêcheurs et les chasseurs, car outre la sécurité cela concerne la salinité des étangs et donc de l'alevinage, les anguilles, le gibier d'eau et la vie même des étangs. Une trop grande salinité par temps chaud favorise l'eutrophisation catastrophique pour ces milieux sensibles. C'est d'ailleurs pourquoi dans le contrat de fonctionnement les portes sont aussi appelées barrage anti-sel.

**Je me dois d'ajouter que leur redimensionnement est aussi à l'ordre du jour car, en cas de pluies très importantes, en sens inverse, de l'étang vers la mer, elles constituent un goulot d'étranglement dangereux.** L'urbanisation galopante qui réduit l'infiltration, le recalibrage des rivières qui réduit les champs d'expansion et le réchauffement climatique annoncé vont entraîner une arrivée d'eau toujours plus importante en aval, donc vers les étangs et les graus. Accélérer l'évacuation lorsque c'est nécessaire n'est donc pas une question subalterne.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, mon association vous demande de prendre en considération les demandes suivantes :

Le Service Maritime de Navigation du Languedoc Roussillon ( SMNLR ) doit être chargé comme auparavant du fonctionnement des portes de Carnon et du respect du cahier des charges. Cela peut jouer dans les deux sens, des portes laissées ouvertes quand il faut les fermer, ou laissées fermées quand il faut les ouvrir pouvant avoir des conséquences catastrophiques.

L'entretien et la vérification du fonctionnement doivent être effectués périodiquement. Mon association souhaiterait avoir connaissance du calendrier des interventions. Les associations de riverains (cabanes de Carnon à Palavas, cabanes et port de

Pérols, cabanes du salaison, cabanes du roc, cabanes de Marsillargues et du canal de Lunel) doivent être consultées lors de l'établissement du prochain cahier des charges.

Le recalibrage des portes de Carnon, dont l'étude hydraulique du PAPI a montré la nécessité (il faut dix jours pour vidanger l'étang de l'Or en cas de crue), doit être inscrit en priorité dans le PAPI, pour une réalisation prochaine.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président de l' ASPRI

Jean Pierre MOLLE

*Copie à SYMBO, SYBLE, Préfet du littoral, Mairie de Mauguio*